

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

<b>Numéro SIRET</b> <b>25320024000054</b>	<b>COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT</b> <b>Commune EAU</b>
--	---

**POSTE COMPTABLE DE : SERVICE DE GESTION COMPTABLE**

<b>SERVICE PUBLIC LOCAL</b>
-----------------------------

**M. 49 (1)**

<b>Budget primitif</b>
------------------------

**BUDGET : SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE (2)**

**ANNEE 2025**

(1) Compléter en fonction du service public local et du plan de comptes utilisé : M. 4, M. 41, M. 43 ou M. 49.

(2) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### I - Informations générales

Modalités de vote du budget	3
-----------------------------	---

### II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	4
A2 - Vue d'ensemble - Section d'exploitation - Chapitres	5
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	7
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	9
B2 - Balance générale du budget - Recettes	10

### III - Vote du budget

A1 - Section d'exploitation - Détail des dépenses	12
A2 - Section d'exploitation - Détail des recettes	14
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	18
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	20

### IV - Annexes

#### A - Eléments du bilan

A1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
A1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	21
A1.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	25
A1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	27
A1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A1.6 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
A3.1 - Etat des provisions et des dépréciations	Sans Objet
A3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
A4.1 - Equilibre des opérations financières	28
A4.2 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	29
A4.3 - Equilibre des opérations financières - Recettes	30
A5.1.1 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.1.2 - Etat de ventilation des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (1)	Sans Objet
A5.2.1 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Exploitation (1)	Sans Objet
A5.2.2 - Etat de ventilation des dép. et rec. des services d'assainissement collectif et non collectif - Investissement (1)	Sans Objet
A6 - Etat des charges transférées	Sans Objet
A7 - Détail des opérations pour compte de tiers	Sans Objet

#### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la régie	31
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	32
B1.3 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.5 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B1.6 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.7 - Etat des engagements reçus	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet

#### C - Autres éléments d'informations

C1.1 - Etat du personnel	33
C1.2 - Etat du personnel de la collectivité ou de l'établissement de rattachement employé par la régie	36
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (2)	Sans Objet
C3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe (3)	Sans Objet

#### D - Arrêté et signatures

D - Arrêté et signatures	37
--------------------------	----

(1) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes et groupements de communes de moins de 3 000 habitants ayant décidé d'établir un budget unique pour leurs services de distribution d'eau potable et d'assainissement dans les conditions fixées par l'article L. 2224-6 du CGCT. Ils n'existent qu'en M. 49.

(2) Ces états ne sont obligatoires que pour les régies rattachées à des communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art L. 5711-1 CGCT) et à leurs établissements publics.

(3) Uniquement pour les services dotés de l'autonomie financière et de la personnalité morale.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (3) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (4) primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

(4) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET****II****VUE D'ENSEMBLE****A1****EXPLOITATION**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)</b>	<b>4 311 858,00</b>	<b>4 025 469,67</b>
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>E</b>	<b>002 RESULTAT D'EXPLOITATION REPORTE (2)</b>	<b>(si déficit) 0,00</b>	<b>(si excédent) 286 388,33</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'EXPLOITATION (3)</b>	<b>4 311 858,00</b>	<b>4 311 858,00</b>

**INVESTISSEMENT**

		<b>DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>
<b>V</b>	<b>CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris les comptes 1064 et 1068)</b>	<b>1 713 463,08</b>	<b>1 146 942,41</b>
	+	+	+
<b>R</b>	<b>RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)</b>	<b>160 340,92</b>	<b>68 434,30</b>
<b>E</b>	<b>001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)</b>	<b>(si solde négatif) 0,00</b>	<b>(si solde positif) 658 427,29</b>
	=	=	=
	<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)</b>	<b>1 873 804,00</b>	<b>1 873 804,00</b>

**TOTAL**

<b>TOTAL DU BUDGET (3)</b>	<b>6 185 662,00</b>	<b>6 185 662,00</b>
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Pour la section d'exploitation, les RAR sont constitués par l'ensemble des dépenses engagées et n'ayant pas donné lieu à service fait au 31 décembre de l'exercice précédent. En recettes, il s'agit des recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

Pour la section d'investissement, les RAR correspondent aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(3) Total de la section d'exploitation = RAR + résultat reporté + crédits d'exploitation votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section d'exploitation + Total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'EXPLOITATION – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	1 916 396,00	0,00	2 093 852,00	2 093 852,00	2 093 852,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	937 032,00	0,00	872 776,00	872 776,00	872 776,00
014	Atténuations de produits	293 129,00	0,00	210 107,00	210 107,00	210 107,00
65	Autres charges de gestion courante	110 282,00	0,00	133 359,00	133 359,00	133 359,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>3 256 839,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 310 094,00</b>	<b>3 310 094,00</b>	<b>3 310 094,00</b>
66	Charges financières	86 126,00	0,00	93 649,00	93 649,00	93 649,00
67	Charges exceptionnelles	63 000,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
68	Dotations aux provisions et dépréciat* (4)	247 590,00		141 625,00	141 625,00	141 625,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	4 781,00		100 000,00	100 000,00	100 000,00
<b>Total des dépenses réelles d'exploitation</b>		<b>3 658 336,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 708 368,00</b>	<b>3 708 368,00</b>	<b>3 708 368,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	577 808,00		603 490,00	603 490,00	603 490,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'exploitation</b>		<b>577 808,00</b>		<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 236 144,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 311 858,00</b>	<b>4 311 858,00</b>	<b>4 311 858,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 311 858,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'EXPLOITATION**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	125 000,00	0,00	95 000,67	95 000,67	95 000,67
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 643 609,74	0,00	3 568 460,00	3 568 460,00	3 568 460,00
73	Produits issus de la fiscalité (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	112 913,00	0,00	60 000,00	60 000,00	60 000,00
<b>Total des recettes de gestion des services</b>		<b>3 881 522,74</b>	<b>0,00</b>	<b>3 723 460,67</b>	<b>3 723 460,67</b>	<b>3 723 460,67</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	100 048,00	0,00	80 000,00	80 000,00	80 000,00
78	Reprises sur provisions et dépréciations (4)	0,00		100 567,00	100 567,00	100 567,00
<b>Total des recettes réelles d'exploitation</b>		<b>3 981 570,74</b>	<b>0,00</b>	<b>3 904 027,67</b>	<b>3 904 027,67</b>	<b>3 904 027,67</b>
042	Opérat* ordre transfert entre sections (6)	150 443,00		121 442,00	121 442,00	121 442,00
043	Opérat* ordre intérieur de la section (6)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'exploitation</b>		<b>150 443,00</b>		<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>4 132 013,74</b>	<b>0,00</b>	<b>4 025 469,67</b>	<b>4 025 469,67</b>	<b>4 025 469,67</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>286 388,33</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 311 858,00</b>
---	---------------------

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (8)</b>	<b>482 048,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

(1) Cf Modalités de vote I.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(5) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(6)  $DE\ 023 = RI\ 021$  ,  $DI\ 040 = RE\ 042$  ,  $RI\ 040 = DE\ 042$  ,  $DI\ 041 = RI\ 041$  ;  $DE\ 043 = RE\ 043$ .

(7) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et M. 43

(8) Solde de l'opération  $DE\ 023 + DE\ 042 - RE\ 042$  ou solde de l'opération  $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$ .

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
20	Immobilisations incorporelles	27 500,50	158 733,00	26 000,08	26 000,08	184 733,08
21	Immobilisations corporelles	504 184,00	1 607,92	508 296,00	508 296,00	509 903,92
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	655 500,00	655 500,00	655 500,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>531 684,50</b>	<b>160 340,92</b>	<b>1 189 796,08</b>	<b>1 189 796,08</b>	<b>1 350 137,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	374 703,00	0,00	391 325,00	391 325,00	391 325,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	11 000,00	0,00	10 900,00	10 900,00	10 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	70 000,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>455 703,00</b>	<b>0,00</b>	<b>402 225,00</b>	<b>402 225,00</b>	<b>402 225,00</b>
45...	Total des opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>987 387,50</b>	<b>160 340,92</b>	<b>1 592 021,08</b>	<b>1 592 021,08</b>	<b>1 752 362,00</b>
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	150 443,00		121 442,00	121 442,00	121 442,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>150 443,00</b>		<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>1 137 830,50</b>	<b>160 340,92</b>	<b>1 713 463,08</b>	<b>1 713 463,08</b>	<b>1 873 804,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 873 804,00</b>
---	---------------------

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
13	Subventions d'investissement	0,00	68 434,30	192 000,00	192 000,00	260 434,30
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	329 999,03	0,00	351 452,41	351 452,41	351 452,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>329 999,03</b>	<b>68 434,30</b>	<b>543 452,41</b>	<b>543 452,41</b>	<b>611 886,71</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
106	Réserves (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le **22 AVR. 2025**

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

**EAU - SYNDICAT ARMAGNAC TENAREZE - BP - 2025**

45...	Total des opérations pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00		
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>329 999,03</b>	<b>68 434,30</b>	<b>543 452,41</b>	<b>543 452,41</b>	<b>611 886,71</b>
021	Virement de la section d'exploitation (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (4)	577 808,00		603 490,00	603 490,00	603 490,00
041	Opérations patrimoniales (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>577 808,00</b>		<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>907 807,03</b>	<b>68 434,30</b>	<b>1 146 942,41</b>	<b>1 146 942,41</b>	<b>1 215 376,71</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)</b>	<b>658 427,29</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 873 804,00</b>
---	---------------------

**Pour information :**

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la régie.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (8)</b>	<b>482 048,00</b>
---	-------------------

(1) cf Modalités de vote I.

(2) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DE 023 = RI 021 , DI 040 = RE 042 ; RI 040 = DE 042 ; DI 041 = RI 041 , DE 043 = RE 043.

(5) A servir uniquement, en dépense, lorsque la régie effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée et, en recettes, lorsque le service non personnalisé reçoit une dotation en espèces de la part de sa collectivité de rattachement.

(6) Seul le total des opérations réelles pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV-A7).

(7) Le compte 106 n est pas un chapitre mais un article du chapitre 10

(8) Solde de l'opération DE 023 + DE 042 - RE 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 - DI 040.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)**

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 093 852,00		2 093 852,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	872 776,00		872 776,00
014	Atténuations de produits	210 107,00		210 107,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	133 359,00		133 359,00
66	Charges financières	93 649,00	0,00	93 649,00
67	Charges exceptionnelles	63 000,00	17 432,00	80 432,00
68	Dot. Amortist, dépréciat°, provisions	141 625,00	586 058,00	727 683,00
69	Impôts sur les bénéfices et assimilés (4)	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	100 000,00		100 000,00
023	Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
<b>Dépenses d'exploitation – Total</b>		<b>3 708 368,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>4 311 858,00</b>

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 311 858,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	0,00	91 442,00	91 442,00
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	391 325,00	0,00	391 325,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (6)	184 733,08	0,00	184 733,08
21	Immobilisations corporelles (6)	509 903,92	30 000,00	539 903,92
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	655 500,00	0,00	655 500,00
26	Participations et créances rattachées	10 900,00	0,00	10 900,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciation des immobilisations		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
<b>Dépenses d'investissement – Total</b>		<b>1 752 362,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>1 873 804,00</b>

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 873 804,00</b>
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).

(4) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(5) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement »

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).

## II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

### BALANCE GENERALE DU BUDGET

II  
B2

#### 2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	EXPLOITATION	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	95 000,67		95 000,67
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Ventes produits fabriqués, prestations	3 568 460,00		3 568 460,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		30 000,00	30 000,00
73	Produits issus de la fiscalité (6)	0,00		0,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	60 000,00		60 000,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	80 000,00	91 442,00	171 442,00
78	Reprise amort., dépréciat° et provisions	100 567,00	0,00	100 567,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes d'exploitation – Total</b>		<b>3 904 027,67</b>	<b>121 442,00</b>	<b>4 025 469,67</b>

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>286 388,33</b>
---	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 311 858,00</b>
---	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 106)	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement reçues	260 434,30	0,00	260 434,30
14	Prov. Réglementées, amort. dérogatoires		0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	351 452,41	0,00	351 452,41
18	Comptes liaison : affectat° BA, régies	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	17 432,00	17 432,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		586 058,00	586 058,00
29	Dépréciation des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à répartir plusieurs exercices		0,00	0,00
491	Dépréciations des comptes de clients		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section d'exploitation		0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>611 886,71</b>	<b>603 490,00</b>	<b>1 215 376,71</b>

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>658 427,29</b>
--	-------------------

+

<b>AFFECTATION AUX COMPTES 106</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>1 873 804,00</b>
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer les variations de stocks (sauf stocks de marchandises et de fournitures).
- (4) Si la régie applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A7).
- (6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, en M. 41 et en M. 43.

**III – VOTE DU BUDGET****III****SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES DEPENSES****A1**

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général (5) (6)</b>	<b>1 916 396,00</b>	<b>2 093 852,00</b>	<b>2 093 852,00</b>
60224	Fournitures de magasin	95 975,00	95 975,00	95 975,00
6032	Variati° stocks autres approvisionnements	108 785,00	77 843,00	77 843,00
605	Achats d'eau	15 656,00	34 000,00	34 000,00
6061	Fournitures non stockables (eau, énergie)	360 000,00	332 000,00	332 000,00
6063	Fournitures entretien et petit équi	50 315,00	52 000,00	52 000,00
6064	Fournitures administratives	1 490,00	1 490,00	1 490,00
6066	Carburants	28 696,00	28 696,00	28 696,00
6068	Autres matières et fournitures	41,00	2 000,00	2 000,00
6135	Locations mobilières	23 244,00	31 000,00	31 000,00
6137	Redevances, droits de passage, servitude	26 640,00	51 000,00	51 000,00
61521	Entretien, réparations bâtiments publics	16 763,00	16 763,00	16 763,00
61523	Entretien, réparations réseaux	10 215,00	119 325,00	119 325,00
61528	Entretien, réparation autres biens immob.	4 076,00	4 076,00	4 076,00
61551	Entretien matériel roulant	25 846,00	35 000,00	35 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 495,00	1 495,00	1 495,00
6156	Maintenance	34 225,00	45 000,00	45 000,00
6161	Multirisques	9 660,00	9 700,00	9 700,00
6168	Autres	31 700,00	32 000,00	32 000,00
618	Divers	62 154,00	60 887,00	60 887,00
6221	Commissions et courtages sur achats	43 504,00	43 504,00	43 504,00
6226	Honoraires	5 798,00	5 798,00	5 798,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	438,00	438,00
6228	Divers	3 885,00	3 885,00	3 885,00
6231	Annonces et insertions	0,00	417,00	417,00
6236	Catalogues et imprimés	386,00	386,00	386,00
6237	Publications	98,00	98,00	98,00
6248	Divers	1 061,00	1 061,00	1 061,00
6251	Voyages et déplacements	2 978,00	2 978,00	2 978,00
6257	Réceptions	2 866,00	2 866,00	2 866,00
6261	Frais d'affranchissement	4 619,00	4 619,00	4 619,00
6262	Frais de télécommunications	13 113,00	13 113,00	13 113,00
627	Services bancaires et assimilés	30 000,00	42 000,00	42 000,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	4 090,00	4 090,00	4 090,00
6288	Autres	895 171,00	855 156,00	855 156,00
63512	Taxes foncières	499,00	600,00	600,00
6358	Autres droits	0,00	15,00	15,00
63711	Redevance pour prélèvement sur la ressou	0,00	81 226,00	81 226,00
6378	Autres taxes et redevances	1 352,00	1 352,00	1 352,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>937 032,00</b>	<b>872 776,00</b>	<b>872 776,00</b>
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	221,00	212,00	212,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	5 660,00	5 730,00	5 730,00
6411	Salaires, appointements, commissions	240 274,00	222 444,00	222 444,00
6413	Primes et gratifications	330 833,00	302 711,00	302 711,00
6414	Indemnités et avantages divers	70 186,00	67 304,00	67 304,00
6415	Supplément familial	2 893,00	4 001,00	4 001,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	139 908,00	127 410,00	127 410,00
6452	Cotisations aux mutuelles	4 183,00	4 856,00	4 856,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	94 120,00	89 911,00	89 911,00
6454	Cotisations au Pôle emploi	13 328,00	12 015,00	12 015,00
6458	Cotisat° autres organismes sociaux	17 546,00	18 424,00	18 424,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 080,00	1 058,00	1 058,00
6478	Autres charges sociales diverses	16 800,00	16 700,00	16 700,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits (7)</b>	<b>293 129,00</b>	<b>210 107,00</b>	<b>210 107,00</b>
701249	Reversement redevance agence de l'eau	221 129,00	210 107,00	210 107,00
701259	Reversement - redevance agence de l'eau	72 000,00	0,00	0,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>110 282,00</b>	<b>133 359,00</b>	<b>133 359,00</b>
6531	Indemnités élus	27 792,00	27 792,00	27 792,00
6541	Créances admises en non-valeur	77 490,00	100 567,00	100 567,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	vote (4)
6542	Créances éteintes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65)</b>		<b>3 256 839,00</b>	<b>3 310 094,00</b>	<b>3 310 094,00</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b) (8)</b>	<b>86 126,00</b>	<b>93 649,00</b>	<b>93 649,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	90 964,00	98 701,00	98 701,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-4 838,00	-5 052,00	-5 052,00
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>	<b>63 000,00</b>
6718	Autres charges exceptionnelles gestion	13 000,00	13 000,00	13 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
<b>68</b>	<b>Dotations aux provisions et dépréciat° (d) (9)</b>	<b>247 590,00</b>	<b>141 625,00</b>	<b>141 625,00</b>
6817	Dot. dépréc. actifs circulants	247 590,00	141 625,00	141 625,00
<b>69</b>	<b>Impôts sur les bénéfices et assimilés (e) (10)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (f)</b>	<b>4 781,00</b>	<b>100 000,00</b>	<b>100 000,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e + f</b>		<b>3 658 336,00</b>	<b>3 708 368,00</b>	<b>3 708 368,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (11) (12)</b>	<b>577 808,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
675	Valeur comptable éléments d'actif cédés	0,00	17 432,00	17 432,00
6811	Dot. amort. Immos incorp. et corporelles	577 808,00	586 058,00	586 058,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>577 808,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre Intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>577 808,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 236 144,00</b>	<b>4 311 858,00</b>	<b>4 311 858,00</b>

+	
<b>RESTES A REALISER N-1 (13)</b>	<b>0,00</b>
+	
<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (13)</b>	<b>0,00</b>
=	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 311 858,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (8)**

Montant des ICNE de l'exercice	-5 052,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	-5 052,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 621 est retracé au sein du chapitre 012.

(6) Le compte 634 est uniquement ouvert en M. 41.

(7) Le compte 739 est uniquement ouvert en M. 4 et M. 43.

(8) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(9) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(10) Ce chapitre n'existe pas en M. 49.

(11) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DE 042 = RI 040.

(12) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(13) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'EXPLOITATION – DETAIL DES RECETTES

III

A2

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>013</b>	<b>Atténuations de charges (5)</b>	<b>125 000,00</b>	<b>95 000,67</b>	<b>95 000,67</b>
6032	Variat° stocks autres approvisionnements	110 000,00	70 000,67	70 000,67
64198	Autres remboursements	15 000,00	25 000,00	25 000,00
<b>70</b>	<b>Ventes produits fabriqués, prestations</b>	<b>3 643 609,74</b>	<b>3 568 460,00</b>	<b>3 568 460,00</b>
70111	Ventes d'eau aux abonnés	1 784 065,00	1 926 760,00	1 926 760,00
701241	Redevance pollution d'origine domestique	249 150,00	0,00	0,00
701251	Redevance prélèvement ressource en eau	89 845,00	0,00	0,00
701261	Redevance sur la consommation d'eau pota	0,00	241 600,00	241 600,00
704	Travaux	60 000,00	90 000,00	90 000,00
70611	Redevance d'assainissement collectif	540 240,00	560 728,00	560 728,00
706121	Redevance modernisation des réseaux	60 000,00	0,00	0,00
7064	Locations de compteurs	466 804,00	469 200,00	469 200,00
7068	Autres prestations de services	294 930,00	274 428,00	274 428,00
7084	Mise à disposition de personnel facturée	97 000,74	0,00	0,00
70871	Remb. frais par coll. de rattachement	1 575,00	5 744,00	5 744,00
<b>73</b>	<b>Produits issus de la fiscalité (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>74</b>	<b>Subventions d'exploitation</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>75</b>	<b>Autres produits de gestion courante</b>	<b>112 913,00</b>	<b>60 000,00</b>	<b>60 000,00</b>
752	Revenus des immeubles	40 000,00	30 000,00	30 000,00
7588	Autres	72 913,00	30 000,00	30 000,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 013 + 70 + 73 + 74 + 75</b>		<b>3 881 522,74</b>	<b>3 723 460,67</b>	<b>3 723 460,67</b>
<b>76</b>	<b>Produits financiers (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>77</b>	<b>Produits exceptionnels (c)</b>	<b>100 048,00</b>	<b>80 000,00</b>	<b>80 000,00</b>
778	Autres produits exceptionnels	100 048,00	80 000,00	80 000,00
<b>78</b>	<b>Reprises sur provisions et dépréciations (d) (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>100 567,00</b>	<b>100 567,00</b>
7817	Rep. dépréciat°. actifs circulants	0,00	100 567,00	100 567,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a + b + c + d</b>		<b>3 981 570,74</b>	<b>3 904 027,67</b>	<b>3 904 027,67</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (8) (9)</b>	<b>150 443,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>
722	Immobilisations corporelles	59 000,00	30 000,00	30 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	91 443,00	91 442,00	91 442,00
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (8)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>150 443,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>4 132 013,74</b>	<b>4 025 469,67</b>	<b>4 025 469,67</b>

+

<b>RESTES A REALISER N-1 (10)</b>	<b>0,00</b>
-----------------------------------	-------------

+

<b>R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)</b>	<b>286 388,33</b>
--	-------------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'EXPLOITATION CUMULEES</b>	<b>4 311 858,00</b>
---	---------------------

#### Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
- Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Le compte 699 n'existe pas en M. 49.

(6) Ce chapitre existe uniquement en M. 4, M. 41 et M. 43.

(7) Si la régie applique le régime des provisions semi-budgétaires, ainsi que pour la dotation aux dépréciations des stocks de fournitures et de marchandises, des créances et des valeurs mobilières de placement, aux dépréciations des comptes de tiers et aux dépréciations des comptes financiers.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RE 042 = DI 040, RE 043 = DE 043.

(9) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

### III – VOTE DU BUDGET

#### SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES

III

B1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (hors opérations)</b>	<b>27 500,50</b>	<b>26 000,08</b>	<b>26 000,08</b>
2031	Frais d'études	15 000,50	20 000,00	20 000,00
2051	Concessions et droits assimilés	12 500,00	6 000,08	6 000,08
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles (hors opérations)</b>	<b>504 184,00</b>	<b>508 296,00</b>	<b>508 296,00</b>
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	0,00	35 000,00	35 000,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	231 000,00	150 000,00	150 000,00
21561	Service de distribution d'eau	73 500,00	97 000,00	97 000,00
217531	Réseaux d'adduction d'eau (mise à dispo)	10 000,00	21 000,00	21 000,00
2182	Matériel de transport	65 000,00	50 000,00	50 000,00
2183	Matériel de bureau et informatique	5 000,00	6 000,00	6 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	119 684,00	149 296,00	149 296,00
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours (hors opérations)</b>	<b>0,00</b>	<b>655 500,00</b>	<b>655 500,00</b>
2315	Installat°, matériel et outillage techni	0,00	655 500,00	655 500,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>531 684,50</b>	<b>1 189 796,08</b>	<b>1 189 796,08</b>
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	<b>374 703,00</b>	<b>391 325,00</b>	<b>391 325,00</b>
1641	Emprunts en euros	374 703,00	391 325,00	391 325,00
<b>18</b>	<b>Compte de liaison : affectat° (BA,régie)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>26</b>	<b>Participat° et créances rattachées</b>	<b>11 000,00</b>	<b>10 900,00</b>	<b>10 900,00</b>
266	Autres formes de participation	11 000,00	10 900,00	10 900,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>020</b>	<b>Dépenses imprévues</b>	<b>70 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>455 703,00</b>	<b>402 225,00</b>	<b>402 225,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>987 387,50</b>	<b>1 592 021,08</b>	<b>1 592 021,08</b>
<b>040</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8)</b>	<b>150 443,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>
	<i>Reprises sur autofinancement antérieur</i>	<i>91 443,00</i>	<i>91 442,00</i>	<i>91 442,00</i>
139111	Sub. équipt cpte résult. Agence de l'eau	68 822,00	68 811,00	68 811,00
13913	Sub. équipt cpte résult. Départements	755,00	21 876,00	21 876,00
13918	Autres subventions d'équipement	21 866,00	0,00	0,00
139188	des tiers	0,00	755,00	755,00
	<i>Charges transférées</i>	<i>59 000,00</i>	<i>30 000,00</i>	<i>30 000,00</i>
21351	Aménagement Bâtiments d'exploitation	18 000,00	0,00	0,00
21531	Réseaux d'adduction d'eau	41 000,00	30 000,00	30 000,00
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>150 443,00</b>	<b>121 442,00</b>	<b>121 442,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>1 137 830,50</b>	<b>1 713 463,08</b>	<b>1 713 463,08</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (10) 160 340,92

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (10) 0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 873 804,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

- (6) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RE 042*.
- (8) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la règle applique le régime des provisions budgétaires
- (9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.
- (10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats)

## III – VOTE DU BUDGET

## SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES

III

B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
13	Subventions d'investissement	0,00	192 000,00	192 000,00
13111	Subv. équipt Agence de l'eau	0,00	192 000,00	192 000,00
13118	Autres Subv. Équipt Etat	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	329 999,03	351 452,41	351 452,41
1641	Emprunts en euros	329 999,03	351 452,41	351 452,41
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		329 999,03	543 452,41	543 452,41
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>329 999,03</b>	<b>543 452,41</b>	<b>543 452,41</b>
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00	0,00
040	Opérat* ordre transfert entre sections (6) (7)	577 808,00	603 490,00	603 490,00
21561	Service de distribution d'eau	0,00	17 432,00	17 432,00
28031	Frais d'études	8 015,00	18 960,00	18 960,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	186,00	726,00	726,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	57,00	58,00	58,00
28128	Aménagement Autres terrains	7 830,00	7 638,00	7 638,00
28131	Bâtiments	60 198,00	60 155,00	60 155,00
28135	Installations générales, agencements, ..	47 758,00	53 361,00	53 361,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	103,00	103,00	103,00
28153	Installations à caractère spécifique	321 281,00	315 458,00	315 458,00
28154	Matériel industriel	140,00	140,00	140,00
28155	Outilsage industriel	242,00	218,00	218,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	76 685,00	77 507,00	77 507,00
28173	Constructions (mise à disposition)	983,00	869,00	869,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	13 735,00	13 735,00	13 735,00
28182	Matériel de transport	29 292,00	27 494,00	27 494,00
28183	Matériel de bureau et informatique	8 072,00	6 477,00	6 477,00
28184	Mobilier	987,00	987,00	987,00
28188	Autres	758,00	687,00	687,00
2823	Constructions (affectation)	1 486,00	1 485,00	1 485,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION D'EXPLOITATION</b>		<b>577 808,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE</b>		<b>577 808,00</b>	<b>603 490,00</b>	<b>603 490,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>907 807,03</b>	<b>1 146 942,41</b>	<b>1 146 942,41</b>

+

RESTES A REALISER N-1 (9)

68 434,30

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (9)

658 427,29

=

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	nouvelles (3)	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>				<b>1 873 804,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la régie.

(2) Cf. Modalités de vote I.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A7 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DE 042.

(7) Le compte 15...2 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la régie applique le régime des provisions budgétaires.

(8) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(9) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>		<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>		<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé OIN	Catégorie d'emprunt (8)
							Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)				0,00									
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)				6 852 473,34									
1641 Emprunts en euros (total)				6 852 473,34									
07050684	15/03/2017	2017-03-15	31/08/2017	2 525 473,34	F			2,100	2,100	EURO	S	X Autres	A-1
08775050	03/04/2018	2018-06-12	08/06/2019	370 000,00	F			1,550	1,550	EURO	A	C	A-1
3680	04/07/2024	2024-07-22	21/10/2024	329 000,00	F			3,770	3,770	EURO	T	X Autres	A-1
5103709839	29/05/2007	2007-06-29	13/03/2008	1 200 000,00	F			4,190	4,190	EURO	A	C	A-1
51068567309	25/08/2009	2009-10-02	10/10/2010	1 500 000,00	F			4,290	4,290	EURO	A	C	A-1
MONSIEUR 0539953 001	22/07/2021	2021-08-16	01/12/2021	100 000,00	F			0,450	0,450	EURO	T	C	A-1
N18518 01 00002642751	01/06/2022	2022-06-28	05/06/2023	828 000,00	F			1,400	1,400	EURO	A	C	A-1
1643 Emprunts en devises (total)				0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de usage sur ligne de trésorerie (total)				0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)				0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)				0,00									
1675 Dettes afférentes aux marchés de partenariat (total)				0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)				0,00									

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22 AVR. 2025

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicités des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)	
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel						
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00										
1681 Autres emprunts (total)					0,00										
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00										
1687 Autres dettes (total)					0,00										
<b>Total général</b>					<b>6 852 473,34</b>										

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

A1.2

## A1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
						Emprunts et dettes au 01/01/N						
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		3 765 315,16					388 324,76	92 500,95	0,00	24 749,28
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 765 315,16					388 324,76	92 500,95	0,00	24 749,28
07050684	N	0,00	A-1	1 673 592,17	12,00	F		2,100	124 005,29	34 497,81	0,00	9 960,75
08775050	N	0,00	A-1	232 154,25	9,00	F		1,550	24 236,62	3 598,39	0,00	1 602,14
3680	N	0,00	A-1	327 510,93	29,75	F		3,770	6 097,98	12 261,62	0,00	2 399,73
51037098839	N	0,00	A-1	244 951,58	3,00	F		4,190	78 322,92	10 263,47	0,00	2 850,01
51068567309	N	0,00	A-1	499 979,25	5,00	F		4,290	91 776,33	21 449,11	0,00	3 016,30
MON638255EUR 0639953 001	N	0,00	A-1	59 808,47	4,75	F		0,450	12 485,27	248,09	0,00	13,04
NIB518 01 00002642751	N	0,00	A-1	727 318,51	13,00	F		1,400	51 400,35	10 182,46	0,00	4 997,31
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes afférentes aux marchés de pariennat (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le 22 AVR. 2025

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt		Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)		Intérêts perçus (le cas échéant) (16)
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00				0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>3 765 315,16</b>				<b>388 324,76</b>	<b>92 500,95</b>	<b>0,00</b>	<b>24 749,28</b>	

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

**IV – ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX**

**IV**  
**A1.3**

**A1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadre (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1. Indice zone euro / 2. Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3. Ecart indice zone euro / 4. Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5. Écarts d'indices hors zone euro / 6. Autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

22 AVR. 2025

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 766.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le **22 AVR. 2025**

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

## IV - ANNEXES

IV

A1.4

## ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

## A1.4 - TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Structure	(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (floor)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,02	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 765 315,16	0,00	0,00	0,00	0,00
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 : multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(F) Autres types de structures	Nombre de produits					0
	% de l'encours					0,00
	Montant en euros					0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

22 AVR. 2025

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES</b>	<b>A4.1</b>

**DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS****Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Solde d'exécution 001 (A)</b> montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	658 427,29	658 427,29
<b>Solde des RAR (B)</b> montant négatif si déficit montant positif si excédent	-91 906,62	-91 906,62
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	566 520,67	566 520,67

**Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)**

	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>Affectation au 106 (C)</b>	0,00	0,00
<b>Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I)</b> Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	566 520,67	566 520,67
<b>Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I)</b> Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	566 520,67	566 520,67

**COUVERTURE DE L'ANNUTE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE**

	Propositions nouvelles	Vote
<b>Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)</b>	482 767,00	482 767,00
<b>Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)</b>	586 058,00	586 058,00
<b>Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D)</b> Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	103 291,00	103 291,00

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice volés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A4.2</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>482 767,00</b>	<b>482 767,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>391 325,00</b>	<b>391 325,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	391 325,00	391 325,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opéral <sup>o</sup> afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>91 442,00</b>	<b>91 442,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	91 442,00	91 442,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A4.3</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>586 058,00</b>	<b>III 586 058,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10228	Autres fonds globalisés	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (3)</b>		<b>586 058,00</b>	<b>586 058,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	18 960,00	18 960,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	726,00	726,00
28088	Autres immobilisations incorporelles	58,00	58,00
28128	Aménagement Autres terrains	7 638,00	7 638,00
28131	Bâtiments	60 155,00	60 155,00
28135	Installations générales, agencements, ..	53 361,00	53 361,00
28148	Autres constructions sur sol d'autrui	103,00	103,00
28153	Installations à caractère spécifique	315 458,00	315 458,00
28154	Matériel industriel	140,00	140,00
28155	Outillage industriel	218,00	218,00
28156	Matériel spécifique d'exploitation	77 507,00	77 507,00
28173	Constructions (mise à disposition)	869,00	869,00
28175	Matériel et outillage technique (mad)	13 735,00	13 735,00
28182	Matériel de transport	27 494,00	27 494,00
28183	Matériel de bureau et informatique	6 477,00	6 477,00
28184	Mobilier	987,00	987,00
28188	Autres	687,00	687,00
2823	Constructions (affectation)	1 485,00	1 485,00
29...	Dépréciation des immobilisations		
39...	Dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à répartir plusieurs exercices		
021	Virement de la section d'exploitation	0,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29 et 39 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE</b>		<b>B1.1</b>

**B1.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA REGIE**

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>										<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

## IV – ANNEXES

IV

## ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

B1.2

## B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	480 825,71
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>480 825,71</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>3 904 027,67</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>12,32</b>
---	---------------	--------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

## IV – ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

C1.1

## C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL		
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général adjoint des services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Directeur général des services techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>	2,00	0,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00	
Attaché hors classe	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Rédacteur Principal de 1ère Classe	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>	5,00	0,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00	5,00	
Agent de Maîtrise	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
Agent de Maîtrise Principal	3,00	0,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00	3,00	
Ingénieur	1,00	0,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00	
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>FILIERE POLICE (j)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>	7,00	0,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00	7,00	

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le

22 AVR. 2025

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le **22 AVR. 2025**

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>IV</b>	<b>C1.1</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N</b>	

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

SP : Sportif-technique.

CULT : Culturel.

ANIM : Animation.

POL : Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Moitié du contrat (code général de la fonction publique - CGFP)

332-23-1\* : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2\* : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans

332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1\* : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2\* : Justifié par les besoins de services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3\* : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.

332-8-4\* : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.

332-8-5\* : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6\* : Emplois des communes (< 10 000 hab.) et des groupements de communes (< 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.

332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-352 : Modalités particulières recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

343-1-343-3 : Emplois supérieurs de cabinet.

333-1-333-10 : Collaborateurs de cabinet.

333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.

A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 a 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ETAT DU PERSONNEL DE LA COLLECTIVITE OU DE L'ETABLISSEMENT DE RATTACHEMENT EMPLOYE PAR LA REGIE (1)**

AGENTS TITULAIRES OU NON	CATEGORIES	EFFECTIFS	MONTANT PREVU A L'ARTICLE 6215
		0	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0	0,00

(1) Cette annexe est servie s'il s'agit d'un budget annexé au budget d'une collectivité locale ou d'un établissement public local et si la collectivité de rattachement a mis à disposition du personnel en vue de l'exploitation du service.

## IV – ANNEXES

### ARRETE ET SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 68

Nombre de membres présents : 5

Nombre de suffrages exprimés : 5

VOTES :

Pour : 5

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 03/04/2025

Présenté par (1) Monsieur MELIET Nicolas, Président,  
A Eauze, salle de réunion Syndicat Armagnac Ténarèze le 08/04/2025  
(1) Monsieur MELIET Nicolas, Président,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire  
A Eauze, salle de réunion Syndicat Armagnac Ténarèze, le 08/04/2025  
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

ALBINET DAVID	
ARSLANIAN GENEVIEVE	
AXMANN ROLAND	
BEGUE CHRISTOPHE	
BELLOT DANIEL	
BENJADDI MILOUD	
BEYRIES PHILIPPE	
BEZERRA GERARD	
BOUE GUY	
BRIANE HUGUETTE	
CAZES JEROME	
CAZZOLA BRUNO	
CECEILLE GERARD	
CHIVA AMANDINE	
CLAVE GABRIELLE	
COLLADELO MARIE CLAIRE	
DELLA VALLE VALERIE	
DESPAX NELLY	
DHAINAUT ANNIE	
DONA EDOUARD	
DUBOUCH JOEL	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

DULERM PIERRE	
DURAND GEORGES MANUEL	
ESPERON PATRICIA	
ESPIAU JOEL	
FALTRAUER FRANCK	
FARGUES Jean Bernard	
FASOLO ROBERT	
FERNANDEZ XAVIER	
GABAS MICHEL	
GIACCOMAZZI STEPHANE	
GOURGUES GERARD	
GRILLON HELENE	
JAUMAIN JEROME	
JORIEUX MICHEL	
KUTCHUKIAN Grégoire	
LABORDE MARIE CLEMENCE	
LABURTHE MICHEL	
LACAVE DELPHINE	
LAFFORGUE MATHIEU	
LAFORE MICHAEL	
LAMORT PIERRE	
LANEQUE VALERIE	
LANSMANT SEBASTIEN	
LUSSAGNET WILFRIED	
MAO JEAN PIERRE	
MELIET NICOLAS	
MEYROUS JEROME	
MINIYALO PIERRE	
MONDIN SEAILLES CHRISTINE	

**IV – ANNEXES**  
**ARRETE ET SIGNATURES**

MONGIS NADINE	<i>Elongé</i>
MONTARET JEROME	
NEGRINI REGINE	
PENA ROSELYNE	
PETITJEAN MARION	
PHILIP ALAIN	
PINSOLLES NICOLE	
PIQUEMAL Vincent	
QUINTILLA CHRISTOPHE	
RENARD JEAN PIERRE	
ROBERT FRANCOIS	
ROZES Xavier	
SAINT MARTIN JOEL	
SCARAVETTI HENRI	
SOLARY JACQUELINE	
TIMOTHEE FREDERIC	
TOURNE JEAN PIERRE	
TOURNIER ELISABETH	

Certifié exécutoire par (1) Monsieur MELIET Nicolas, Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A, le

(1) Indiquer le « président du conseil d'administration » ou l'exécutif de la collectivité de rattachement maire, président du conseil général.

(2) L'assemblée délibérante étant les membres de l'assemblée délibérante.

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.



Envoyé en préfecture le 22/04/2025

Reçu en préfecture le 22/04/2025

Publié le **22 AVR. 2025**

ID : 032-253200240-20250408-2025\_140\_0-DE